



Déclaration 2011 Personnes morales

Associations, fondations et autres personnes morales
Impôt cantonal et communal et impôt fédéral direct

Correction des coordonnées postales

N° de contribuable

Nom

Correction

Siège

Correction

Fors d'imposition secondaires et/ou spéciaux cochez ce qui convient (et)

Entreprises, établissements stables (succursales, etc), immeubles

à l'étranger selon répartition internationale (joindre le détail)

en Suisse selon répartition intercantonale (**annexe J**)

dans le canton de Genève Commune: ou selon répartition intercommunale (**annexe K**)

But

Date de la constitution

Date de l'inscription au registre du commerce de Genève ou du début d'activité à Genève

Durée de l'exercice commercial (période fiscale)

Début Fin

Correction

Pour renseignements complémentaires, s'adresser à

Raison sociale et/ou nom, prénom

N° de téléphone

Renseignements pour un éventuel remboursement d'impôt

Si vous souhaitez communiquer d'autres coordonnées bancaires ou postales que celles pré imprimées sur la déclaration originale, veuillez le faire ci-dessous en indiquant votre numéro d'IBAN ainsi que le titulaire du compte si ce n'est pas le contribuable:

CH

Titulaire (si autre que contribuable)

A encarter dans la déclaration originale

Le département des finances vous invite à lui retourner la présente formule de déclaration accompagnée des annexes requises.

Le tout, SANS AGRAFES, doit être encarté dans la déclaration originale qui vous a été envoyée et plié de façon à laisser apparaître dans la fenêtre de l'enveloppe-retour l'adresse de l'administration fiscale.



GTAF11-2

Bénéfice net

		2011 (10/11)		
		Impôt cantonal et communal (ICC) CHF	Impôt fédéral direct (IFD) CHF	
1	Recettes imposables			
1.1	Bénéfice provenant d'exploitations (industrie, commerce, agriculture et semblables)			01.211
1.2	Bénéfice brut de la propriété foncière (terrains, bâtiments, en particulier les revenus des loyers et fermages)			01.212
1.3	Rendement des titres et placements de capitaux			01.213
1.4	Rendement provenant d'impôts étrangers à la source récupérés (non encore déclaré comme rendement en l'année de la déduction)			01.214
1.5	Rendement provenant de manifestations publiques (théâtres, concerts, lotos, etc.)			01.215
1.6	Autres revenus (sans les cotisations des membres et les dons reçus)			01.216
1.7	Total des recettes imposables (total des chiffres 1.1 à 1.6)			01.711
2	Dépenses liées à l'acquisition des recettes imposables			
2.1	Intérêts passifs (hypothécaires et chirographaires)			01.411
2.2	Rentes et charges durables (obligations légales, contractuelles ou fondées sur des dispositions testamentaires)			01.412
2.3	Frais d'immeubles (entretien, exploitation, administration)			01.413
2.4	Frais d'administration (liés à l'acquisition des recettes imposables)			01.414
2.5	Frais généraux et autres frais (liés à l'acquisition des recettes imposables)			01.415
2.6	Contrib. versées à des institutions de prévoyance professionnelle en faveur du personnel			01.312
2.7	Dons			01.313
2.8	Impôts directs			01.416
2.9	Autres dépenses (liées à l'acquisition des recettes imposables)			01.417
2.10	Total des dépenses (liées à l'acquisition des recettes imposables) (total des chiffres 2.1 à 2.9)			01.721
3	Autres dépenses et cotisations des membres			
3.1	Autres dépenses non liées à l'acquisition des recettes imposables:			
3.1.1				01.511
3.1.2				01.511
3.1.3				01.511
3.1.4	Total des autres dépenses non liées à l'acquisition des recettes imposables (total des chiffres 3.1.1 à 3.1.3)			01.722
3.2	Cotisations des membres			01.512
3.3	Excédent des autres dépenses sur les cotisations des membres de l'association (chiffre 3.1.4 moins chiffre 3.2; ne reporter que les résultats positifs)			01.513
4	Résultat fiscal 2011 / bénéfice ou (perte) (chiffre 1.7 moins chiffres 2.10 et 3.3)			01.740
5	./. Pertes fiscales des 7 exercices précédents (chiffre 28.8)			01.730
6	Bénéfice net total			01.750
6.1	Bénéfices extraordinaires			01.751
6.2	Bénéfice net total (pour le taux) (chiffre 6 annualisé, à l'exception de 6.1)			01.752
7	./. Bénéfice net non imposable en Suisse (joindre le détail)			01.753
8	Bénéfice net imposable en Suisse			01.754
9	./. Bénéfice net non imposable dans le canton (selon annexe J)			01.755
10	Bénéfice net total dans le canton			01.756
11	./. Bénéfice net non imposable au sens des dispositions de l'art. 23 LIPM (joindre le détail)			01.757
12	./. Bénéfice net non imposable en vertu d'un arrêté d'exonération HBM, HLM, HCM, HM antérieur à 2001 (joindre le détail)			01.758
13	Bénéfice net imposable dans le canton			01.759
14	Réduction de l'impôt			
14.1	Part du bénéfice net imposable dans le canton (chiffre 13) bénéficiant de la réduction de la charge fiscale au sens des dispositions de l'article 24A LGL (joindre le détail)			13.280
15	Exonération de l'impôt			
15.1	Part du bénéfice net imposable dans le canton (chiffre 13) exonérée de l'impôt au sens des dispositions de l'article 9 ou 10 LIPM			13.291
15.2	Part du bénéfice net imposable en Suisse (chiffre 8) exonérée de l'impôt au sens des dispositions de l'article 56 LIFD			01.814



GTAf11-3

Capital propre (fortune nette)

à la date de clôture du bilan

		ICC CHF	IFD CHF	
16	Actifs			
16.1	Immeubles - terrains et bâtiments (valeur fiscale)			02.411
16.2	Matériel d'exploitation (machines, outils, voitures, mobilier, etc.)			02.412
16.3	Stock (marchandises, matières premières, matières auxiliaires, etc.)			02.413
16.4	Débiteurs (créances, par ex. cotisations arriérées des membres)			02.414
16.5	Titres et autres placements de capitaux			02.415
16.6	Caisse			02.416
16.7	Autres éléments de la fortune :			
16.7.1				02.417
16.7.2				02.417
16.7.3				02.417
16.8	Total des actifs			02.631
		<i>(total des chiffres 16.1 à 16.7.3)</i>		
17	Passifs			
17.1	Dettes garanties par gage immobilier			02.511
17.2	Dettes provenant d'emprunts (sans les dettes envers les banques)			02.512
17.3	Dettes envers les banques			02.513
17.4	Dettes envers les fournisseurs			02.514
17.5	Emprunts par obligations			02.515
17.6	Dettes envers des caisses de prévoyance et des institutions de bienfaisance juridiquement autonomes			02.516
17.7	Autres dettes :			
17.7.1				02.517
17.7.2				02.517
17.7.3				02.517
17.8	Total des passifs			02.640
		<i>(total des chiffres 17.1 à 17.7.3)</i>		
18	Capital propre total			02.650
		<i>(chiffre 16.8 moins chiffre 17.8)</i>		
19	./. Capital propre non imposable en Suisse (joindre le détail)			02.651
20	Capital propre imposable en Suisse			02.652
21	./. Capital propre non imposable dans le canton (selon annexe J)			02.653
22	Capital propre total dans le canton			02.654
23	./. Capital propre non imposable en vertu d'un arrêté d'exonération HBM, HLM, HCM, HM antérieur à 2001 (joindre le détail)			02.655
24	Capital propre imposable dans le canton			02.656
25	Imposition au taux réduit (sociétés auxiliaires)			
25.1	Part du capital propre imposable dans le canton (chiffre 24) au taux réduit, au sens des dispositions de l'article 35 LIPM			13.140
25.2	Part du capital propre imposable dans le canton (chiffre 24) au taux ordinaire			13.150
26	Réduction de l'impôt			
26.1	Part du capital propre imposable dans le canton (chiffre 24) bénéficiant de la réduction de la charge fiscale au sens des dispositions de l'article 24A LGL (joindre le détail)			13.160
27	Exonération de l'impôt			
27.1	Part du capital propre imposable au taux réduit (chiffre 25.1) exonérée de l'impôt au sens des dispositions de l'article 9 ou 10 LIPM			13.181
27.2	Part du capital propre imposable au taux ordinaire (chiffre 24 ou 25.2) exonérée de l'impôt au sens des dispositions de l'article 9 ou 10 LIPM			13.182



GTA11-4

Pertes fiscales des 7 exercices précédents

		ICC CHF	IFD CHF	
28	Solde fiscalement reportable en 2011			
28.1	Exercice commercial 2010 (09/10)			01.611
28.2	Exercice commercial 2009 (08/09)			01.612
28.3	Exercice commercial 2008 (07/08)			01.613
28.4	Exercice commercial 2007 (06/07)			01.614
28.5	Exercice commercial 2006 (05/06)			01.615
28.6	Exercice commercial 2005 (04/05)			01.616
28.7	Exercice commercial 2004 (03/04)			01.617
28.8	Total (à reporter sous chiffre 5)			01.730

Documents à retourner avec la déclaration

- Bilan et compte de profits et pertes, dûment signés.**
- Annexe C Prestations versées aux membres de l'administration et aux autres organes**
- Annexe F Immeubles**
A remplir si votre association (ou fondation) détient des immeubles sis à Genève, en Suisse ou à l'étranger
- Annexe J Répartition intercantonale**
A remplir si votre association (ou fondation) a des fors d'imposition dans différents cantons suisses ou si elle a transféré son siège à l'intérieur de la Suisse lors de l'exercice commercial (période fiscale) 2011
- Annexe K Répartition intercommunale**
A remplir si votre association (ou fondation) a des fors d'imposition dans différentes communes genevoises
- Autres (à préciser):** _____

Les diverses annexes sont disponibles sur le CD-ROM joint à la déclaration ou sur demande (soit par téléphone au 022.327.52.00, soit à la réception de l'Hôtel des finances).

Exonérations

Guide de la déclaration, chapitre « Informations », page 34

- Veuillez cocher la case si votre association ou fondation est au bénéfice d'une exonération fiscale selon les articles 9 LIPM et 56 LIFD et qu'elle n'a détenu aucun bien immobilier sis à Genève durant la période fiscale 2011

Observations
